

CONSEIL MUNICIPAL juin 2017

Elections des délégués aux élections sénatoriales :

Après les votes sont élus :

- Monsieur DECOURTYE Robert délégué titulaire
- Mme CIVARD Caroline, Mrs MAREY Bernard et FONTON Laurent délégués suppléants

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'attribution de la subvention du Fond de soutien à l'investissement local pour la rénovation des Gîtes de Merle d'un montant de 4755.60 euros. Le changement de la chaudière et des fenêtres sera programmé en automne 2017, montant estimatif des travaux : 23 778 euros.

Présentation du projet de convention à intervenir avec la Ste SAUR pour le recouvrement des redevances et taxes d'assainissement collectif pour 2017, avant reprise de la compétence par LOIRE FOREZ au 1^{er} janvier 2018. Coût de facturation 1.70 euro/facture.

Depuis le 1^{er} janvier la compétence ordures ménagères dépend de Loire Forez. Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur les diverses réclamations suite à l'envoi des factures. Les conclusions seront envoyées à Montbrison.

Dossiers en cours : LOIRE FOREZ

Les futurs transferts font l'objet de réunions entre les techniciens de Loire Forez et les élus :

Monsieur le maire fait le point sur les différentes réunions et les conséquences pratiques et budgétaires des transferts :

- voirie communale
- fonctionnement
- Investissement
- éclairage public
- urbanisme

Ces modifications doivent être affinées pour mesurer l'impact réel sur le budget à venir, les travaux à charge commune, et la réorganisation obligatoire après transfert.

PLU : Monsieur le maire fait le point sur le dossier PLU, les nouvelles obligations pour les zones à urbaniser et le règlement en cours d'élaboration.

CAE Mr HABOUGIT Jean Paul commence son contrat le 1^{er} juillet 2017 pour un an, la prise en charge état est de 67% au lieu de 85% pour l'ancien contrat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

